



**SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE
ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT
13 Place d'Aguesseau - B.P. 0511
80005 AMIENS Cedex 1**

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Mode de Consultation : Procédure adaptée de mise en concurrence pour marché privé à passer en entreprises séparées.

La SIP envisage de procéder à une négociation des offres en application de l'article 27 du décret du 25 mars 2016. Cependant, la SIP se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans engager de négociation.

Objet du marché : Construction d'environ 16 logements individuels – VILLERS BRETONNEUX – Rue d'Amiens.

Décomposition des lots :

05. MENUISERIES EXTERIEURES PVC

L'offre de chaque entreprise consultée devra porter sur l'ensemble des travaux.

Délai d'exécution des travaux : les travaux seront exécutés dans un délai de **16 mois** (y compris préparation du chantier, intempéries et congés payés).

Pièces à joindre impérativement à l'offre : Les candidats produiront les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation en référence aux articles 44, 50 et 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Lieu où seront retirés les dossiers : les dossiers sont à retirer chez COPIE CENTER, 2 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à AMIENS (80000) - Tél : 03.22.95.57.57, ou sur le site internet de la SIP.

Présentation des offres : Les offres seront présentées conformément aux dispositions du Règlement Particulier de Consultation et devront parvenir à la SIP - A l'attention de **Madame NASRI Yasmina** - en courrier recommandé avec accusé de réception au 13 Place d'Aguesseau BP 511 à Amiens (80005 Cedex 1) ou contre décharge au 7 Rue Victor Hugo à AMIENS (80005 Cedex 1)

Les enveloppes devront porter la mention : « OFFRE POUR LA CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS A VILLERS BRETONNEUX – RUE D'AMIENS – NE PAS OUVRIR »

Date limite de remise des offres : **Jeu**di 1^{er} **Juin 2017 à 16 heures**, délai de rigueur.

Critères de jugement des offres :
a) Prix des prestations : 60 % de la note soit noté sur 12 pts
b) Organisation de chantier : 40 % de la note soit noté sur 8 pts

La note générale de chaque candidat sera égale à la somme des points obtenus soit 20 points.
(cf : selon les critères d'attribution rappelés au RPC)

Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre : 120 jours

Renseignements techniques : ARCANA, Maître d'œuvre, ☎ : 03.22.91.23.25 @ c.hattee@arcana-architecture.fr
SIP – Nathalie BECQUIN, ☎ : 03.22.80.40.69

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre candidature et de votre offre. Les destinataires des données sont : la Société Immobilière Picarde d'Habitations à Loyer modéré S.A. et SARL ARCANA.

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Société Immobilière Picarde d'Habitations à Loyer modéré S.A. – 13 place d'Aguesseau – BP : 511 – 80005 Amiens Cedex 1).
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.»*

Le 21 octobre 2016
Le Président,
Bernard CHATAIN